



Le maire de Saint-Cyr-en-Val

le 5 mai 2026

Dossier suivi par le Directeur général des services

✉ dgs@mairie-saintcyrval.fr / sg@mairie-saintcyrval.fr

Tél : 02 38 76 20 20

Objet : Convocation et ordre du jour de la séance du Conseil municipal du **lundi 11 mai 2026**

Affichée le 5 mai 2026

Mesdames, messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui se tiendra à la salle du Conseil municipal en mairie annexe, **le lundi 11 mai 2026 à 18h30**. En application de l'article L. 2121-18 du code général des collectivités territoriales, les séances du Conseil municipal sont publiques.

- ORDRE DU JOUR -

Conformément à l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales, vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de la séance :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 avril 2026

VIE INSTITUTIONNELLE

- Désignation des membres des commissions extérieures (comité de jumelage, CLAD, Université du temps libre, SAGE Val D'Huy)
- Modalités de formation des élus

URBANISME

- Désignation des membres de la commission communale des impôts directs

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

- Mise à jour de la délibération RIFSEEP
- Mise à jour du tableau des emplois

QUESTIONS ORALES

En cas d'absence, vous pouvez donner procuration à un autre élu. Celle-ci devra être transmise le plus tôt possible au secrétariat général, avant le début de la séance.

Je vous prie de recevoir, mesdames, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le maire,



Christophe DELAFOY